**SPORT** 

**SENIORS** 

**IMPÔTS** 

COMMERCE - ÉCONOMIE

**DÉPENSES** 

**ENTRETIEN - CADRE DE VIE** 

HABITAT - VOIRIE

**RECETTES** 

ÉDUCATION - ENFANCE

**CULTURE - PATRIMOINE** 

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

**DOTATIONS** 

# Budget 2022

## Des engagements respectés, une dynamique maîtrisée.

Conformément aux engagements pris, les taux d'imposition communaux sont toujours gelés. Les mesures prises par l'État ôtent toute lisibilité aux efforts faits par la Commune.

En effet, pour compenser la perte de recettes résultant de la suppression de la Taxe d'Habitation, l'État a affecté aux communes le produit de la Taxe foncière autrefois versé aux départements. Il en résulte une addition des deux taux laissant à croire, à tort, que les communes ont augmenté leur taux.

#### **EN CHIFFRES**

29.725.110,80 €

budget 2022 voté au Conseil municipal

18.328.370,40 €

dépenses de fonctionnement liées à l'activité courante

11.396.740,40 €

dépenses d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations...)

2022 confirmera une dynamique forte en matière d'investissement. Celle-ci est encadrée par une maîtrise de l'endettement. Les dépenses de fonctionnement sont toujours contenues.

#### **AU PLUS PRÈS DES HABITANTS**

Parmi les grands chantiers 2022 : la refonte du site internet de la Ville.

En préfiguration et d'ores et déjà à votre service : une application mobile "Ma mairie en poche".

Trois fonctionnalités : fils d'actualité, alerte, signalement.

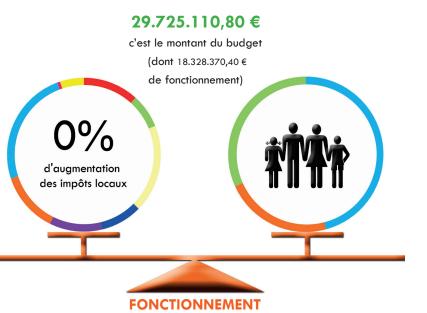
Pour davantage d'informations, rendez-vous page 6 de ce journal.

Le budget 2022 a été construit dans une perspective de reprise de l'activité après l'arrêt de toute vie sociale en lien avec la crise sanitaire. Un certain nombre d'évènements a été à nouveau inscrit dans les agendas. La Ville maintient son soutien fort aux associations avec une enveloppe de 279.950 euros allouée. Force est de constater que certaines d'entre elles ont beaucoup souffert de la période compliquée du fait de l'arrêt des activités.



Compensation Taxe Professionnelle de la Communauté de Communes des Sablons : 4.111.500 €

Dotations de l'Etat et recettes diverses (participations de partenaires comme la CAF aux Contrats de Ville et Enfance ...) : 5.823.293,40 €



Cadre de Vie : 2.147.391 €

Sécurité et Prévention : 1.318.435 €

> Enseignement: 3.391.653 €

Culture, Animations et Cérémonies : 1.599.408,52 €

Sport et Périscolaire : 2.046.848 €

Action Sociale, Famille, Jeunesse, Emploi: 2.324.980 €

> Services généraux : 4.464.113,48€

Intérêts de la dette : 112.818,49 €

> Autofinancement: 922.722,50€

#### **SERVICE PUBLIC - ESPACE PUBLIC - ECLAIRAGE**

- Poursuite du plan de rénovation de l'éclairage
- Travaux d'extension du cimetière



- Début des travaux d'aménagement du centre-ville
- Aménagements de sécurité rues Louis Bloquet, Maurice César et Louis Deshayes
- Réfection de la voirie et de l'éclairage rue Gambetta
- ⇒ Réfection de la voirie impasse du Faubourg d'Agnicourt
- Réfection du parking rue Mimaut devant l'école Gambetta

### Réhabilitation de l'Atelier

Renouvellement du parc

**JEUNESSE - SCOLAIRE** 

- informatique de l'école Jean Moulin
- Acquisition d'écrans interactifs pour les écoles
- Continuité du déploiement de la télégestion du chauffage dans les écoles

#### **ECONOMIE - HABITAT - LOISIRS**

- Livraison et ouverture du Pôle d'Initiatives Locales
- P.R.I.R.: participation à la rénovation du patrimoine du quartier Saint-Exupéry
- Poursuite des opérations façades et de l'OPAH
- RU en centre ville
- Création d'un terrain de football synthétique
- ⊃ Réfection du city-stade du château d'eau



